RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: FA4480E0-4872-489D-B35F-937E0E536302

107 FAUBOURG SAINT-HONORE
Société par actions simplifiée au capital de 50.000 €
Siège social : 2 Rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS
919 863 894 RCS Paris
(La « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 24 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-quatre mars,
A seize heures,

Les soussignés :

- La société TAYLOR-DEJONGH SARL, représentée par son Gérant, Louis BLANCHARD ;

- La société CAPTAIN WATT SAS, représentée par son Président, Jean-Marc BOUCHET.

Détenant ensemble la totalité des actions de la Société désignée ci-dessus;

Agissant en qualité des seuls associés de la Société et conformément aux dispositions de l'article 1854 du code civil ainsi que l'article 18, 1 des statuts de la Société précisant que les décisions collectives des associés peuvent résulter du consentement unanime de tous les associés exprimé dans un acte écrit,

Ont pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social ;
- Modification corrélative des statuts ;
- Pouvoirs pour formalités.

Monsieur Louis BLANCHARD intervient aux présentes en qualité de Gérant de TAYLOR-DEJONGH, elle-même Présidente de la Société.

PREMIERE DECISION

(Transfert du siège social)

Les associés décident à l'unanimité,

De transférer le siège social de la société situé 2 Rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS, à compter de ce jour à la nouvelle adresse :

- Domaine de Patau, Chemin de Maussac, 34420 Villeneuve-lès-Béziers

DEUXIEME DECISION

(Modifications corrélatives des statuts de la Société)

Les associés décident à l'unanimité,

DS

Docusign Envelope ID: FA4480E0-4872-489D-B35F-937E0E536302

De modifier corrélativement l'article 4 des statuts de la Société.

L'article 4 des statuts est désormais rédigé de la façon suivante :

« **ARTICLE 4. SIEGE SOCIAL**

Le siège social est fixé au : Domaine de Patau, Chemin de Maussac, 34420 Villeneuve-lès-Béziers

[…]

TROISIEME DÉCISION
(Pouvoirs pour formalités)

Les associés décident à l'unanimité,

De donner tous pouvoirs au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits certifiés conformes des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicités, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

A Paris, le 24 mars 2025

[redacted]

DocuSigned by:
Jean-Marc BOUCHET
0A3BBA03E39A437...

Président de CAPTAIN WATT,
Monsieur **Jean-Marc BOUCHET**